

Lettre ouverte pour une politique énergétique

Introduction

Organisation affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain regroupe plus de 100 000 travailleuses et travailleurs, tant du secteur public que du secteur privé, répartis au sein de près de 400 syndicats sur le territoire de Montréal, Laval, du Nunavik et de la Baie James dans le Grand Nord.

Acteur important du mouvement syndical, le conseil central lutte pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de ses membres. Il est préoccupé par les questions énergétiques et préconise les alternatives aux énergies fossiles. Il défend l'idée d'une société plus solidaire, plus démocratique, plus juste et respectueuse de l'environnement. Ainsi, le conseil central est heureux de participer à la présente consultation.

Attendu le protocole d'accord signé par le Québec, l'Ontario et la Californie lors du Sommet des Amériques sur le climat à Toronto.

Attendu son discours d'ouverture lors de la conférence, le premier ministre Philippe Couillard déclarait, entre autres : « **Rejetons donc ce faux choix pour plutôt bâtir un nouveau type de croissance, aussi solide, mais plus durable que notre économie d'aujourd'hui, qui s'appuie toujours sur les combustibles fossiles.** »

Ainsi, la politique énergétique du Québec devrait s'articuler autour de trois (3) points principaux, qui résonnent de façon particulièrement claire en région urbaine, mais également en région isolée. Nous rejoignons les revendications de l'association madelinienne pour la sécurité énergétique et environnementale (AMSÉE) :

1. **La sécurité énergétique**, qui vise un approvisionnement à long terme en énergie accessible, distribuée de façon efficace, équitable, fiable et abordable socialement et financièrement, le tout dans le but d'assurer la qualité de vie. Mais compte tenu des coûts sociaux, environnementaux et financiers associés à la production, la distribution et l'utilisation de l'énergie, la sécurité énergétique implique aussi une utilisation judicieuse, basée sur l'efficacité et issue de sources non polluantes, éléments garantissant un meilleur approvisionnement à long terme.
2. **La décarbonisation** imminente des activités socioéconomiques, ce qui implique de remplacer, dès aujourd'hui, les sources énergétiques fossiles par des

alternatives neutres en carbone. Ceci nécessite des modifications dans les principaux secteurs de consommation, notamment le transport et l'habitation, et des investissements majeurs dans des mesures qui rendront ces changements accessibles à tous. Cette « pétrodépendance » n'est pas un destin implacable, mais bien un point de départ d'une démarche avantageuse, créatrice de richesse et fondatrice d'une économie verte.

3. Pour ce faire, le gouvernement doit miser sur une **gouvernance énergétique saine et transparente**. Les communautés veulent être impliquées dans l'élaboration des mesures qui les soutiendront dans leur évolution. Pour être responsables envers leurs prochains, les communautés dites pétrodépendantes doivent avoir un accès et une influence sur le processus de prise de décision qui les concernent et entretenir une relation dynamique de réciprocité avec les décideurs tels qu'Hydro-Québec. Il s'agit d'une nécessité primordiale, en particulier dans un contexte de monopole.

Conclusion

Tous les projets de développement pétrolier devraient être abandonnés pour être remplacés par une stratégie ambitieuse d'efficacité énergétique et de substitution des hydrocarbures par des énergies renouvelables, basée sur l'innovation. Compte tenu des actuels coûts d'exploitation des réseaux autonomes, de la fréquence croissante d'accidents de toute sorte concernant les hydrocarbures et du momentum mondial en matière de changements climatiques, mettre en application une telle stratégie ambitieuse intégrant la réalité de toutes les communautés est non seulement rentable, mais nécessaire.